

absorbée lorsque la matière passe à l'état liquide, et restituée lorsqu'elle passe à l'état solide.

Comment ça marche ? Pour faire simple, il contient des microcapsules développées sur une base de cire

durant la nuit.

L'avantage concret est donc de réaliser plus de 3 heures d'économie d'énergie par jour sur votre climatisation ou votre chauffage. 22m2 de surface

Dans les magasins spécialisés et les négoce
en matériaux. Et à découvrir sur le salon !

À apprécier !

LUXOL

PHOTOVOLTAICS

La tuile qui produit de l'énergie !

C'est l'une des dernières innovations françaises en matière d'énergie renouvelable, à découvrir sur le Salon Planète'Energy®.

Comment ça marche ? Grâce à un procédé original d'encapsulation de cellules photovoltaïques sous des tuiles en verre moulé de même forme, même dimension et même poids que les tuiles classiques en terre cuite. La tuile en verre, proprement dit, est fabriquée en Haute-Saône par la société La Rochère, avant que la mise en œuvre du principe photovoltaïque ne soit confiée aux ateliers de LUXOL en Savoie.

Comment les installer ? Un couvreur s'en charge aisément puisqu'il suffit de remplacer certaines tuiles de la toiture par un nombre équivalent de tuiles photovoltaïques. Leur emboîtement, identique à celui des tuiles en terre cuite, supprime tout risque de fuite, assurant ainsi une étanchéité parfaite de la toiture. Et, bien sûr, elles sont résistantes aux intempéries (grêle, tempête), au gel et aux U.V. Elles s'adaptent à toute forme de toiture, en construction comme en rénovation.

Quelles références ? Les tuiles photovoltaïques, mises sur le marché en 2010, ont d'ores et déjà été installées sur des toits de maisons individuelles, dans une dizaine de départements français. Elles bénéficient de la reconnaissance des professionnels puisqu'elles sont lauréates 2009 du Concours National de la Recherche. Au final, le kit (tuiles + onduleur + coffrets de protection électrique) constitue une véritable installation photovoltaïque qui n'occasionne aucun impact sur l'environnement. Il permet une production électrique sans bruit ni émission de polluant, qui ne fait appel à aucune pièce en mouvement, donc affiche un risque de panne quasi nul. Le système permet de bénéficier du tarif de rachat intégré au bâti pour un retour sur investissement optimal (contrat de rachat EDF de 20 ans).

Plus d'infos sur www.luxol.fr et à découvrir sur le Salon

